



Gestion transfrontalière de la crise sanitaire : « La Confédération suisse doit tenir compte du bassin de vie transfrontalier du Grand Genève dans la gestion de la crise sanitaire »

Le Gouvernement suisse a décidé d'engager une nouvelle phase de gestion de la crise pandémique de la Covid-19 avec la mise en place du Pass Sanitaire. Au cours des derniers jours, elle a initié une consultation pour les conditions d'entrées en Suisse avant une décision attendue cette semaine. Dans ce cadre, les autorités locales françaises et genevoises souhaitent que le Conseil fédéral tienne pleinement compte de la réalité quotidienne de notre bassin de vie transfrontalier du Grand Genève, à l'instar du Gouvernement français.

Les échanges ont été nombreux au cours des dernières heures entre les membres du Gouvernement genevois, les représentants locaux de la République française et les élus du Pôle métropolitain du Genevois français. Chacun appelle le Conseil fédéral suisse à tenir pleinement compte de la réalité humaine, sociale, économique et culturelle du Grand Genève dans la mise en place du Pass sanitaire et dans la gestion des conditions d'entrée en Suisse. Depuis le 26 janvier dernier, le Gouvernement français a introduit la notion de bassin de vie transfrontalier dans la gestion de la crise. Ainsi, depuis la mise en place du Pass sanitaire en France, « chaque voyageur de 12 ans et plus, souhaitant se rendre en France, doit présenter le résultat négatif d'un test PCR ou d'un test antigénique réalisé moins de 72 heures avant le départ. **Par dérogation, cette obligation ne s'applique pas aux déplacements des résidents des bassins de vie frontaliers dans un rayon de 30 km autour de leur domicile pour une durée inférieure à 24 heures** »*.

Cette approche par bassin de vie transfrontalier a d'ailleurs été réaffirmée, le 25 août dernier, par Monsieur Clément BEAUNE, Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes de la France, lors de la rencontre établie avec Monsieur Christian DUPESSEY, Président de la Mission Opérationnelle Transfrontalière et Président du Pôle métropolitain du Genevois français.

« Nous vivons une nouvelle phase importante de la gestion de la crise pandémique pour notre bassin de vie transfrontalier. Je me réjouis que les membres du Gouvernement genevois, les représentants locaux de l'Etat et les élus de terrain du Genevois français échangent régulièrement et travaillent ensemble sur des propositions. Nous agissons tous dans le même sens et chacun dans son rôle pour que les politiques nationales tiennent pleinement compte de la réalité quotidienne du Grand Genève. Je souhaite ainsi vivement que le Conseil fédéral puisse introduire la notion de bassin de vie transfrontalier dans l'évolution de sa politique de gestion de la crise pandémique. La France a déjà mis en place de telles dispositions. »
Christian DUPESSEY, Président du Pôle métropolitain du Genevois français

Contact presse

Sébastien JERDELET

Tél. : +33 (0)630 91 48 16

communication@genevoisfrancais.org

genevoisfrancais.org

*Voir : <https://ch.ambafrance.org/COVID-19-entree-en-France-et-pass-sanitaire#s-Certificat-COVID-suisse-et-passe-sanitaire-francais>